

03 déc 2003 -17:00

## PB-le plan de dispersion des vols - Verhofstadt - 20031203

Sur proposition du Premier Ministre Guy Verhofstadt, le Conseil des Ministres a approuvé par procédure écrite le plan de dispersion des vols de jour et de nuit pour l'aéroport de Bruxelles - National.

Sur proposition du Premier Ministre Guy Verhofstadt, le Conseil des Ministres a approuvé par procédure écrite le plan de dispersion des vols de jour et de nuit pour l'aéroport de Bruxelles - National.

Outre une utilisation diversifiée des pistes, la proposition prévoit également une dispersion des routes de vol de sorte que les nuisances sonores sont diminuées dans les zones les plus touchées. Ce plan est immédiatement mis en Suvre et reste intégralement d'application jusqu'à ce qu'une évaluation et une validation complètes du cadastre du bruit soient réalisées sur une période suffisamment longue. Demain débute la concertation avec les Régions pour ce qui est de l'harmonisation des normes en matière de bruit.